Bulletin
Œcuménique
Paraît 8 fois par an
mai

Interrogation ?

N° 4
1994

Rwanda, le triomphe de la folie

Le président est mort, emportant avec lui l'état qu'il a érigé. La population est devenue folle, elle a égaré ses virtuels repères. Un bond dans le vide comme pour conjurer les souffrances du futur incertain et voilà le Rwanda qui renoue avec son triste passé lointain qu'on pensait à jamais révolu. Le monde entier accepte de s'offrir le spectacle indécent d'un holocauste. Kigali est un abattoir et les casques bleus, ces messagers du nouvel ordre, comptabilisent les morts, y compris les leurs. «Justice avant le développement, respect des droits humains pour une paix durable». Belle théorie vidée de son contenu par les partisans de la stabilité par la force.

Le Rwanda, un petit pays parmi les plus pauvres du monde avec une des densités de la population les plus élevées. Ses problèmes? Complexes et multiples dont la famine et le sida. Le respect des droits humains n'est donc pas une priorité. Et la démocratie, un luxe que ne peut se payer un pays confronté entre autres au problème aigu d'analphabétisme. Alors? Un pouvoir fort et soutenu issu de la «majorité naturelle» et le pays s'en portera bien. Erreur.

32 ans d'indépendance, 30 ans de coopération au développement, plusieurs décennies d'évangélisation, tirons la conclusion. Nous sommes tous responsables: responsables d'avoir soutenu un régime corrompu, responsables d'avoir fermé les yeux sur les abus, responsables de n'avoir pas dénoncé haut et fort les violations. Hier le Burundi, aujourd'hui le Rwanda et toujours la Yougoslavie. Le démon de la folie guette, chaque démission lui ménage un espace. Et il y aura toujours un lâche pour dire «on ne le savait pas».

Justin Kahamaile



Matière grise

N° 4
1994

signes

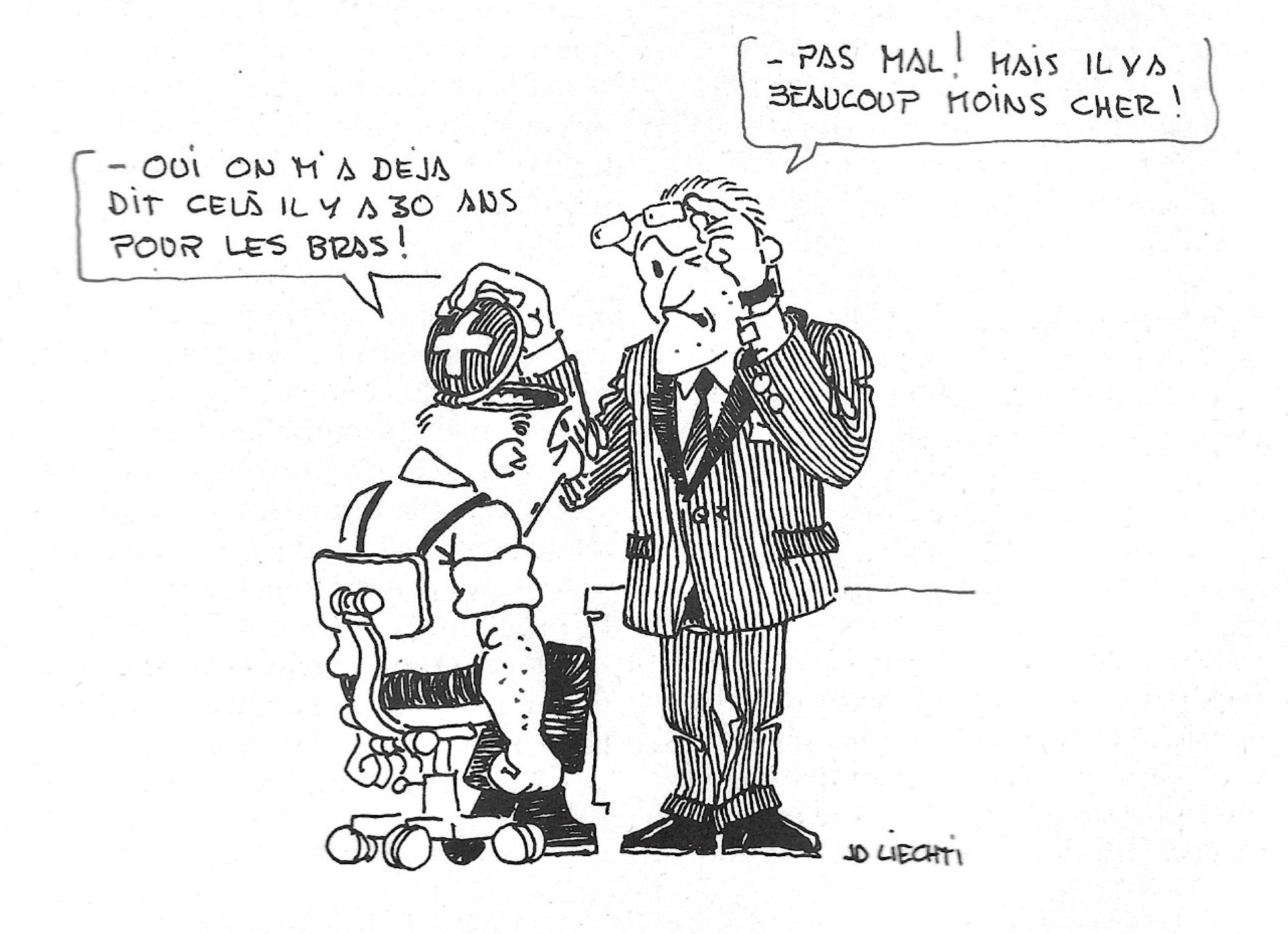
par Bernard Grangier

Sur les bancs d'école, nous avons tous appris que la Suisse est un pays pauvre en matières premières, mais que, pour compenser cette faiblesse, elle était riche en matière grise. Cela nous faisait chaud au coeur: «y en a point comme nous!». Et la meilleure, c'est que cela fonctionne : nous ne sommes pas des «manches»!

Mais voilà! La crise nous a surpris, sans trop crier gare. Et – tout en nous excluant de l'Europe – nous faisons aussi bien qu'elle en matière de chômage (alors que nous la regardions de haut sur ce plan-là). Néanmoins, les prévisions économiques nous chuchotent maintenant des nouvelles rassurantes. Nos cerveaux doivent sans doute pouvoir redresser la barre et nous remettre tous au travail. Alors pourquoi se plaindre. A cela s'ajoute le fait que les grandes banques suisses affichent une santé tapageuse. Elles se sont même groupées pour introduire entre elles un nouveau système informatique. Une entreprise privée a été mandatée par elles et s'en occupe avec son personnel. La TV suisse romande nous l'a présenté: des spécialistes de haut niveau, des informaticiens... indiens (de l'Inde), qui sont venus, pour cette opération, à Zurich, avec leur famille. Les images étaient sympathiques et colorées. Un seul point a été relevé, un peu gênant: dans leur vie quotidienne, ces familles sont parfois confondues par la population suisse avec des réfugiés. Mais à part ça, elles se plaisent chez nous. Tout va donc très bien, madame la marquise...

Mais... à la réflexion... n'y a-t-il pas comme un petit grain de sable quelque part? Normalement, n'avons-nous pas tous les spécialistes nécessaires? N'est-ce pas plutôt nous qui envoyons des experts dans le tiers monde, où ils sont bien considérés? Quelque chose ne tourne pas rond. Où est notre richesse en matière grise? S'il n'y a plus de matière... du tout, il risque d'y avoir matière... à grise mine. Pauvres de nous! Notre richesse ne se concentre-t-elle plus que dans notre porte-monnaie?

Comme nous le chantions, enfants, avant les grandes vacances d'été: «les cahiers au feu et la maîtresse au milieu!». Ne serait-il pas temps de revoir notre copie... non?



Faut ce qui faut!



par Gilbert Zbaeren

Dans le pays où il vivait
C'était la coutume de prendre,
Même tout petit,
Son repas de midi à l'école.
Depuis bien des mois chaque matin
Sa mère lui donnait donc
La somme dont il aurait besoin
A midi.
Une grosse pièce.

Fort de cette expérience qui n'avait
Jamais eu de perturbations,
Sa mère lui confia
Un jour,
Non seulement l'argent pour le dîner
Mais une autre pièce
Pour aller chez le coiffeur.

Mais ce jour-là
C'était le printemps...
Avec un bleu tout neuf
Et un soleil plein de chaleur,
Mais surtout...
Le marchand de glaces était arrivé
Avec son inventaire de tranches glacées
Bien tentant...

Il ne put pas se retenir
Eh oui !
(Vous faites quoi vous
Dans ce genre de situation...?)
Il avait ce qu'il fallait et,
Il se débrouillerait.

«Juste une tranche...
et une pour le copain...»
Faut bien partager.
La grosse pièce pour le dîner
Il l'avait déjà confiée à la cantine à midi,
Et la grosse pièce pour le coiffeur...
On verra ce qu'il en restera...
Et il resta bien quelques petites pièces.

Arrivé chez le coiffeur
Il déclara:
«C'est pour les cheveux
Vous en coupez pour «ça».
Et il glissa tout ce qui lui restait de pièces
Dans la fine main de Figaro...
Et le coiffeur obtempéra.
Trouvant la situation attendrissante.

C'est ce que le coiffeur
Confia à sa mère
Quelque temps plus tard.

Son souvenir à lui
Qui a bien grandi depuis...
C'est que sa mère
A plutôt bien pris la chose
Trouvant que son fils s'en était bien tiré.



Petite histoire de l'(in)égalité de salaire

Domaine Public, 17 mars 1994

1919 – Traité de Versailles. Proclamation pour la première fois du principe de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale.

1946 – La constitution révisée de l'Organisation internationale du travail statue: *«Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal»*.

1951 – Convention internationale concernant l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et féminine pour un travail de valeur égale (entrée en vigueur en Suisse le 25 octobre 1973). Souple dans ses exigences, elle aura pour seul effet en Suisse un appel du Département fédéral de l'économie publique aux gouvernements cantonaux et aux associations centrales de travailleurs et d'employeurs.

1957 – Le traité instituant la CEE oblige les Etats membres à appliquer *«le principe de l'égalité de rémunération entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins pour le même travail»*.

1958 – Convention internationale concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession (entrée en vigueur en Suisse le 13 juillet 1962). Elle étend le champ d'application de l'égalité de traitement à l'accès à la formation, à l'emploi et à chaque profession, ainsi qu'aux conditions de travail.

1961 – Charte sociale européenne. Les parties contractantes s'obligent notamment *«à reconnaître le droit des travailleurs masculins et féminins à une rémunération égale pour un travail de valeur égale»*. La Suisse a signé ce document le 6 mai 1976, mais ne l'a jamais ratifié (une procédure de ratification devant les Chambres a échoué).

1966 – Pacte des Nations unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, par lequel les parties s'engagent notamment à reconnaître que *«les femmes doivent avoir la garantie que les conditions de travail qui leur sont accordées ne sont pas inférieures à celles dont bénéficient les hommes et recevoir la même rémunération qu'eux pour un même travail»*.

1975 – Directive de la Communauté européenne (CE) *concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins*.

1976 – Directive de la CE *relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle, et les conditions de travail*. La Cour des Communautés européennes a estimé que ces directives impliquaient l'existence de sanctions, laissées à l'appréciation du législateur national, mais qui doivent être efficaces et dissuasives.

1978 et 1986 – Directives de la CE concernant l'égalité de traitement en matière de sécurité sociale.

1981 – Peuple et cantons acceptent l'adjonction d'un alinéa à l'article 4 de la Constitution fédérale: *«L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale»*. Ce texte est celui du contre-projet opposé à l'initiative populaire «pour l'égalité des droits entre hommes et femmes», déposée en 1976. Principale différence entre initiative et contre-projet: la première prévoyait, dans une disposition transitoire, un délai de cinq ans pour l'adoption de lois propres à réaliser les objectifs fixés dans le nouvel article constitutionnel.

1986 – Directive de la CE sur l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante, y compris une activité agricole, ainsi qu'en matière de protection de la maternité. ■

Sources: Message du Conseil fédéral du 14 novembre 1979 concernant l'initiative populaire «pour l'égalité des droits entre hommes et femmes»; Message du 24 février 1993 concernant la loi sur l'égalité entre femmes et hommes.



LES SALAIRES DES UNES ET DES AUTRES

Gains mensuels moyens en Suisse selon le sexe

homme: 4937 francs
femme: 3522 francs

Salaires mensuels moyens

des ouvriers: 4414 francs
des ouvrières: 2917 francs

des employés: 5838 francs
des employées: 4015 francs

La moitié de l'écart s'explique par des différences de formation, d'expérience personnelle, de santé; l'autre moitié est inexpliquée et imputable à une discrimination fondée sur le sexe.
Source: enquête de l'Ofiamt sur les salaires, in *Vie économique* 10/92.
L'enquête ne tient compte que des personnes employées à plein temps.

Des différences importantes sont aussi constatées chez les cadres: de 15 300 francs par année pour le 4e échelon hiérarchique à 81 500 francs pour le 1er échelon (le salaire annuel des hommes étant respectivement de 94 300 francs et 216 000 francs).

Le Nouveau Quotidien, 18 avril 1994

L'OMC succède au GATT

Entrée en vigueur prévue: début 1995.

Cent neuf pays ont signé vendredi à Marrakech l'Acte final du Cycle de l'Uruguay conclu le 15 décembre 1993 au terme de plus de sept ans de pourparlers laborieux dans le cadre du GATT.

Ce dernier va lui-même disparaître pour donner naissance à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les économistes pensent que ce traité, qui doit entrer en vigueur au début de 1995, s'il est ratifié, permettra d'augmenter annuellement de plus de 200 milliards de dollars le produit mondial d'ici à l'an 2005. Mais les obstacles demeurent pour la mise en œuvre de ces accords: certains pays du tiers monde risquent de pâtir de cette vaste libéralisation des échanges commerciaux.

REUTER

Journal de Genève et Gazette de Lausanne, 16 avril 1994

MÉDIAS *Distinctions aux Rencontres médias Nord-Sud*

Les 10es Rencontres médias Nord-Sud ont pris fin vendredi à Genève par la remise de nombreuses distinctions. Près de 70 émissions de télévision et des films d'une quarantaine de pays – dont plus de la moitié provenant de l'hémisphère Sud – ont pris part cette année à la manifestation qui, depuis 1985, se propose de promouvoir une meilleure couverture médiatique des problèmes de développement. Le prix des indépendants, d'un montant de 4000 francs, est allé au film «La Flaca Alejandra» de Carmen Castillo et Guy Richard. Un reportage poignant sur la torture, la trahison et le repentir qui a pour cadre le Chili de Pinochet
(ATS)

Salut Docteur
Félicitation
la réd.

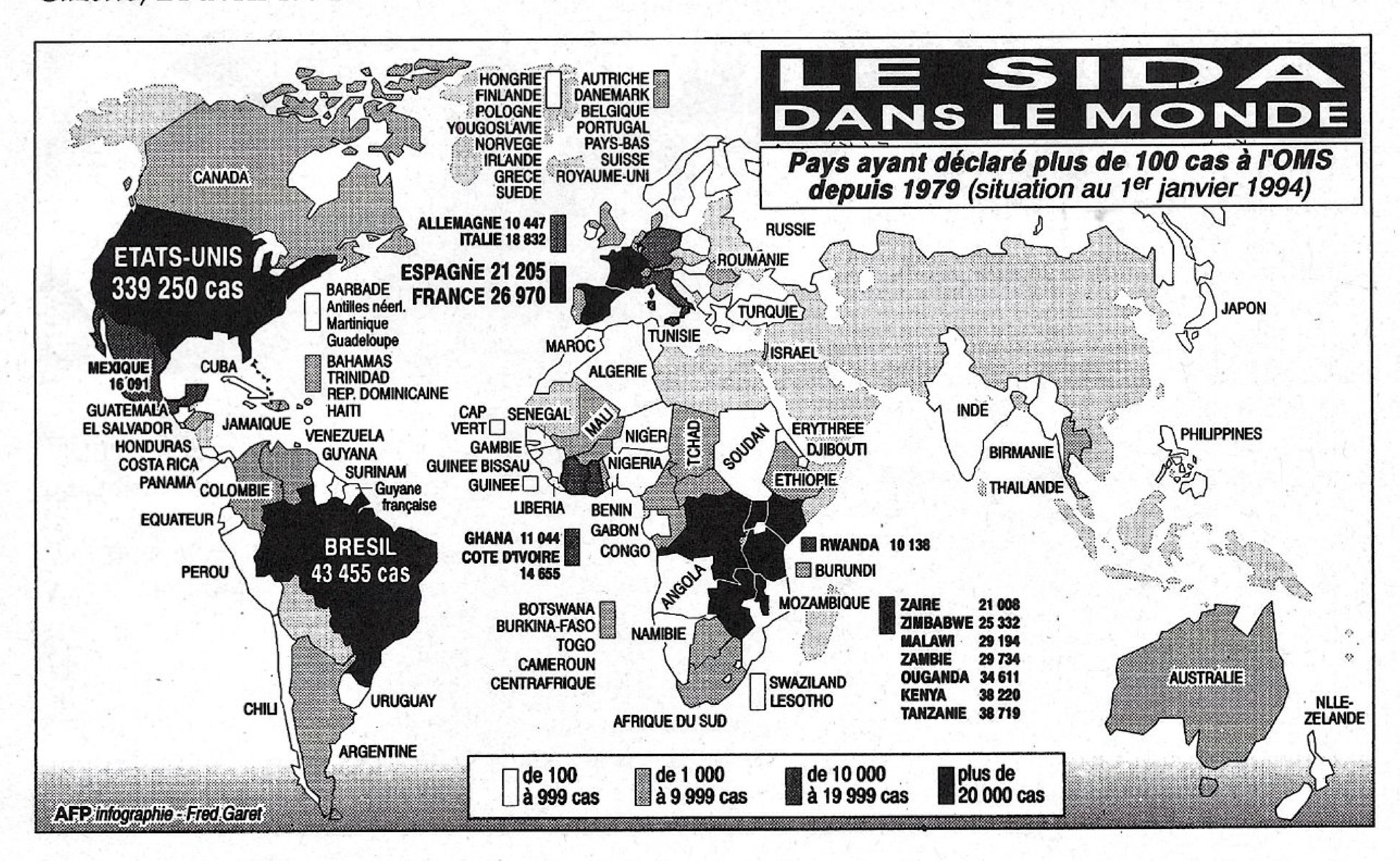
Le Courrier, 24 avril 1994

PRIX. Mme Basset a reçu le prix Daniel Colladon

● Le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève (ENPG) a décerné le prix Daniel Colladon à Mme Lytta Basset, pasteure à Champel, pour sa thèse de doctorat en théologie intitulée: «De l'abîme du mal au pouvoir de pardonner; une mise en perspective de la culpabilité». Le prix lui sera remis le 8 mai, dans le cadre du Salon international du livre et de la presse à Genève. APIC

Lytta a fait partie de l'équipe de rédaction d'«Interrogation» pendant de nombreuses années. Mais ce n'est pas de notre faute !

Gazette, 24 avril 1994



Le Nouveau Quotidien, 13 avril 1994

Pour comprendre le Rwanda, il faut éviter les clichés

N° 4
1994

Un rappel de l'histoire récente et de la colonisation nous permet de ne pas tomber dans les visions trop simplistes que nous avons trop souvent de l'Afrique.

Par Gérard Prunier, chercheur au CNRS de Paris.

Le problème des clichés, c'est la part de vérité qu'ils contiennent. «Sauvagerie ethnique au Rwanda», nous dit la rumeur médiatique. Certes. La chose est malheureusement vraie. Mais elle ne l'est que partiellement.

Et tout d'abord un point de base: ni les Tutsis ni les Hutus ne sont des «ethnies». Une ethnie ou tribu est une micronation, avec sa langue, son terroir et ses coutumes. Rien de cela ne s'applique ici. Tutsis et Hutus sont deux groupes, deux «castes», à l'intérieur d'une même ethnie. Ils parlent la même langue, ont les mêmes coutumes, se marient assez souvent au travers des lignes «ethniques» et avant de devenir tous catholiques à l'époque coloniale, avaient les mêmes dieux «païens»... Alors pourquoi cette haine?

C'est ici qu'il faut faire intervenir l'histoire. Les ancêtres des Tutsis sont venus d'ailleurs. Il y a très longtemps, sans doute au moins cinq siècles. D'où? Personne, pas même les «spécialistes», ne le sait.

La plus grande probabilité est celle d'une origine couchitique qui ferait d'eux un peuple cousin des Somalis et des Oromos d'Ethiopie. Mais cette origine est lointaine et il n'en reste plus la moindre trace aujourd'hui. Ce qui est resté de cette migration lointaine, c'est une inégalité sociale. Les descendants des envahisseurs sont longtemps demeurés des aristocrates. Et c'est ainsi, en fonction des théories raciales de l'Europe du XIXe siècle, que les ont perçus les colonisateurs allemands (1894-1916).

Les Tutsis étaient trop grands, trop beaux, trop élégants pour n'être que des nègres. Par contre, ces pauvres paysans hutus, petits agriculteurs râblés et «pas très malins» correspondaient bien au stéréotype de l'Africain vu par le Blanc de l'époque. Amoureux des Tutsis, les Belges en firent des partenaires privilégiés de la colonisation, dans une atmosphère de pseudo-science qui les transformait en «rois mages» ou en descendants des pharaons égyptiens. Le problème, c'est que dans les années cinquante, ces enfants gâtés du régime colonial, mieux éduqués, devinrent les premiers nationalistes anticoloniaux. Les Belges horrifiés se retournèrent alors contre ces serpents qu'ils avaient nourris dans leur sein et tentèrent in extremis de s'appuyer sur les «bons Hutus» si obéissants. Le résultat fut catastrophique. En effet, à l'hostilité centenaire, mais modérée par la coutume, qui avait opposé Tutsis et Hutus dans un couple mal assorti mais habitué l'un à l'autre, la colonisation avaient substitué une rancœur et une animosité nouvelles.

En 1959, les Hutus furieux massacrèrent leurs anciens maîtres pour s'assurer le contrôle du futur Rwanda indépendant. Une grande partie des Tutsis survivants s'enfuirent au Burundi ou en Ouganda. Le régime qui s'ensuivit enkysta profondément le problème ethnique dans une bonne conscience inattaquable: «Nous somme 85% donc nous avons raison.» Les exilés furent interdits de séjour, les Tutsis restés au Rwanda marginalisés politiquement (pas économiquement et on leur reprocha bien sûr leur habileté dans les affaires) et le président Habyarimana, très apprécié des ONG et de l'Internationale Démocrate Chrétienne jouit longtemps d'une excellente réputation en Occident. Derrière cette façade il y avait une dictature de fer surtout sur la masse hutue qui ne pouvait se plaindre puisqu'elle «détenait le pouvoir». Si tous les Hutus étaient égaux, certains l'étaient plus que d'autres, surtout ceux du nord-ouest, région d'origine du président.

Les Hutus du sud se virent progressivement marginalisés et lorsqu'en octobre 1990 les exilés tutsis vivant en Ouganda créèrent le Front Patriotique Rwandais (FPR) et envahirent le pays, la texture sociale commença à se défaire. Après trois années de guerre, le gouvernement et le FPR parvinrent à signer à Arusha un accord de paix (août 1993) prévoyant la création d'un gouvernement transitoire. Entre-temps une opposition civile hutue était apparue et, bien que méfiante, avait peu à peu accepté d'idée d'un partage avec les «féodaux» tutsis du FPR.

Depuis, le président Habyarimana essayait de biaiser pour éviter l'application de l'accord et pour maintenir la tension «ethnique» car il savait devoir perdre dans une compétition politique démocratique. Aujourd'hui, ses proches, crispés sur un pouvoir qui leur glisse entre les mains, tentent de noyer dans le sang toute possibilité d'ouverture. Le plus terrible est qu'ils risquent de réussir.

Le FPR approche de la capitale où les bandes armées du pouvoir minoritaire ont tué ces derniers jours tant les Hutus de l'opposition démocratique que les Tutsis. Il faut espérer que les forces de la guérilla sauront éviter le piège de la logique «ethnique» et se souvenir que ce ne sont pas seulement leurs frères tutsis qui sont morts, mais aussi tous ceux, prêtres, journalistes, intellectuels, Tutsis et Hutus mêlés, qui avaient espéré un autre destin pour leur pays que l'engrenage borné et sanglant qui les broie depuis 1959. □

Le Nouveau Quotidien, 14 avril 1994

Banque alternative: croissance

La Banque alternative (BAS) a affiché une croissance soutenue en 1993. Le troisième exercice s'est soldé par une progression d'un tiers de la somme au bilan. Les crédits accordés ont augmenté de plus de 60%. Le bénéfice net a doublé et permet d'effacer la perte de la première année.

La banque verte d'Olten n'est pas encore parvenue à percer sur le marché romand. Mais l'évolution récente est jugée positive. Fin 1993, la somme du bilan s'est établie à 123 millions de francs. Depuis, elle a atteint 130 millions, a indiqué Andreas Ragaz, membre de la direction, hier à Zurich en présentant les résultats. Le cash-flow s'est établi à 1,1 million, contre 0,8 million en 1992. Et un bénéfice net de 490 000 francs a pu être dégagé.

Le Matin, 20 mars 1994

Chauves par solidarité

Ecoliers émus par leur camarade cancéreux

Pour que leur camarade, qui perdait ses cheveux à cause d'une chimiothérapie, ne se sente pas seul ou exclu, treize de ses copains d'une école de Californie se sont fait raser le crâne.

Ian O'Gorman, 11 ans, avait dû subir récemment une opération chirurgicale du petit intestin pour supprimer une tumeur cancéreuse. Il suit maintenant une chimiothérapie et, celle-ci lui faisant perdre ses cheveux, il a préféré se raser le crâne.

Afin qu'il ne se sente pas exclu, qu'on ne se moque pas de lui, treize enfants de la même classe sont allés ensemble se faire raser la tête chez le coiffeur local. Les parents sont émus. L'instituteur aussi, à tel point qu'il s'est fait lui aussi tondre. — (ap)

24 Heures, 12 avril 1994

Le FMI accordera une aide de 1,5 milliard à l'Algérie

La dévaluation du dinar aggravera le chômage.

Le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a annoncé qu'une aide financière de l'ordre d'un milliard de dollars (1,5 milliard de francs suisses) serait accordée à l'Algérie cette année.

Devant la chute de ses recettes d'hydrocarbures et la crise de son économie, l'Algérie négociait depuis novembre un accord avec le FMI, qui devrait être suivi d'un accord avec le Club de Paris sur le rééchelonnement de sa dette extérieure, évaluée à plus de 26 milliards de dollars.

L'Algérie a décidé hier de dévaluer sa monnaie de 40,17 % et d'entamer ainsi la thérapie de choc recommandée par le FMI pour redresser son économie, dans un contexte social et politique tendu. L'un des effets immédiats attendus de la dévaluation, conjuguée à un nette augmentation du coût du crédit interne, est une flambée des prix des produits de grande consommation et une forte remontée du chômage par compression des effectifs des entreprises publiques notamment. – (ats-reuter-afp)

Le Courrier, 14 mars 1994

Marguerite Bays: à trop vouloir prouver...

La nouvelle est tombée peu avant Noël: Marguerite Bays va être béatifiée. Très sincèrement, cela me réjouit beaucoup. A une époque de médiatisation forcenée, déclarer «bienheureuse» une humble paysanne, couturière, qui n'a fait que deux ou trois ans d'école, peut rappeler à ceux qui en auraient douté, que la béatitude promise par Dieu n'est pas un privilège réservé à quelques supermen ou superwomen.
Où les choses se gâtent, c'est au moment où les instances concernées vont devoir prouver par un miracle de la sainte cette décision. En l'occurrence: ce qui s'est passé le 25 mars 1940 lors d'une excursion à la Dent-de-Lys. Un des alpinistes d'une cordée en train de dévisser, après avoir invoqué Marguerite Bays, a vu mystérieusement la corde se rompre devant lui alors que ses trois camarades de cordées étaient précipités dans l'abîme. Présentation trop schématique? C'est en tous les cas celle que j'ai entendue sur les ondes de la Radio romande le jour de l'annonce de la béatification. Si les guides de montagne étaient à la recherche d'une patronne protectrice, en voilà désormais une toute trouvée. Elle leur permettra, en cas de difficultés, de rentrer à la cabane sans encombre... délestés de leurs clients.

Mon propos manque de sérénité? A n'en pas douter. Car je suis scandalisé. A quoi servent en effet les canonisations? Non bien sûr à améliorer le statut actuel de l'intéressé. Plus modestement à offrir, aux vivants que nous sommes, des figures susceptibles de nous stimuler dans notre marche à la suite du Christ. L'auteur de la lettre aux Hébreux ne dit pas autre chose lorsqu'il invite ses lecteurs à courir avec persévérance les yeux fixés sur le Christ mais en se sentant encouragés par «une telle nuée de témoins» qui ont achevé leur parcours et qui sont sur les gradins du stade pour les soutenir.

Qu'est-ce qui peut aider dans sa fidélité à l'Evangile un chrétien du XXe siècle? Des «miracles» tels que celui évoqué plus haut ou, au contraire, la simplicité d'une vie aimantée jusque dans ses moindres recoins par l'amour de Dieu?

L'intervention des instances romaines dans les processus de canonisation n'a pas toujours existé. La plupart des saints inscrits au calendrier l'ont été sans qu'elles aient eu à intervenir. De 993 date la première intervention d'un pape dans une canonisation, et en 1234, a été publié le document leur réservant désormais toute décision en cette matière.

Ne serait-il pas temps d'en revenir à la pratique des premiers siècles en laissant les chrétiens désigner eux-mêmes les témoins susceptibles de les aider dans leur marche? Il faut faire confiance à leur «flair» en ce domaine. Nicolas de Flue a été inscrit au calendrier officiel en 1947, mais depuis combien de siècles des chrétiens de notre pays avaient su reconnaître en lui «Bruder Klaus», leur frère aîné?

André Fol

Risques

par Olivier Labarthe

De mon bureau, j'entends du bruit dans le hall du Centre paroissial. D'un coup d'oeil je vois deux femmes. Ce sont peut être les dernières à animer le Centre, après elles il sera définitivement vide, laissé aux mains de divers locataires. Ces femmes construisent des cylindres, ensuite elles façonneront des lettres. Avec un groupe d'enfants, le dernier, elles mettront en forme un immense totem. Sur ce totem, tels des bas reliefs, des illustrations disent les sept clés du bonheur à savoir les béatitudes. Chaque parole y est symbolisée par un animal qui traduit ce dont on a besoin pour être porteur des clés du bonheur. Par exemple l'aigle qui ne craint pas de regarder le soleil en face, invite à regarder les personnes pour faire œuvre de justice. La miséricorde s'apprend dans le compagnonnage du chien, le meilleur ami de l'homme et même l'âne trouve sa place pour rappeler l'attention de Dieu aux petits.

Cette pédagogie ouvre sur le monde des enfants avec leur rêve et leur confiance, le tout érigé en totem. Or le totem dans le camp indien est un signe de ralliement et de fraternité, totem signifie frère.

J'admire le courage de ces femmes de rendre visible un éveil à la foi avec les moyens qui appartiennent au monde des enfants. Il y a là un effort de transculturation dans un Centre paroissial qui s'est toujours voulu ouvert et accueillant, mais qui ne trouve plus guère aujourd'hui d'occasions d'un dialogue interculturel.

De mon bureau, j'entends des vociférations. Je n'ai pas besoin de beaucoup de temps pour comprendre qu'un des locataires est très choqué par le totem. Ce n'est pour lui que paganisme et invitation à invoquer l'esprit des plaines. Peu après son collègue ajoutera qu'il trouve là une occasion de plus (comme s'il en manquait) pour ne pas payer sa contribution ecclésiastique.

Mais qu'auraient-ils voulu ces amis? un catéchisme sans tache et pur au risque d'être complètement en dehors de la réalité et du rêve des enfants?

Que désiraient-ils? une éducation chrétienne qui ne laisse pas de traces, qui soit comme invisible et que tout disparaisse, par souci d'ordre, après la rencontre, la discussion, l'éveil à la foi?

Pensent-ils peut-être qu'il y a en soi de bons et de mauvais supports pour dire les béatitudes et la Bonne nouvelle?

Nous voilà en plein dans la question du syncrétisme. Nos diverses manières de dire notre espérance peuvent-elles se dire sans utiliser les moyens du monde et ses multiples formes d'expression? Si nous voulons nous faire comprendre, ne faut-il pas comprendre l'autre, connaître ses réalités et ses rêves. Alors seulement nous pourrons échanger sur le sens de l'apparition d'une nouvelle étoile...

Ah si les chrétiens dans leur conquête de l'Ouest avaient su entendre la signification du mot totem. Mais je suis en train d'oublier qu'il y a frère et frère!

Francs CFA: la dévaluation

N° 4
1994

dossier

Dakar, le 11 janvier 1994. Antoine Ntsimi, annonçant la décision «africaine». *Jeune Afrique*

Par Bernard Grangier

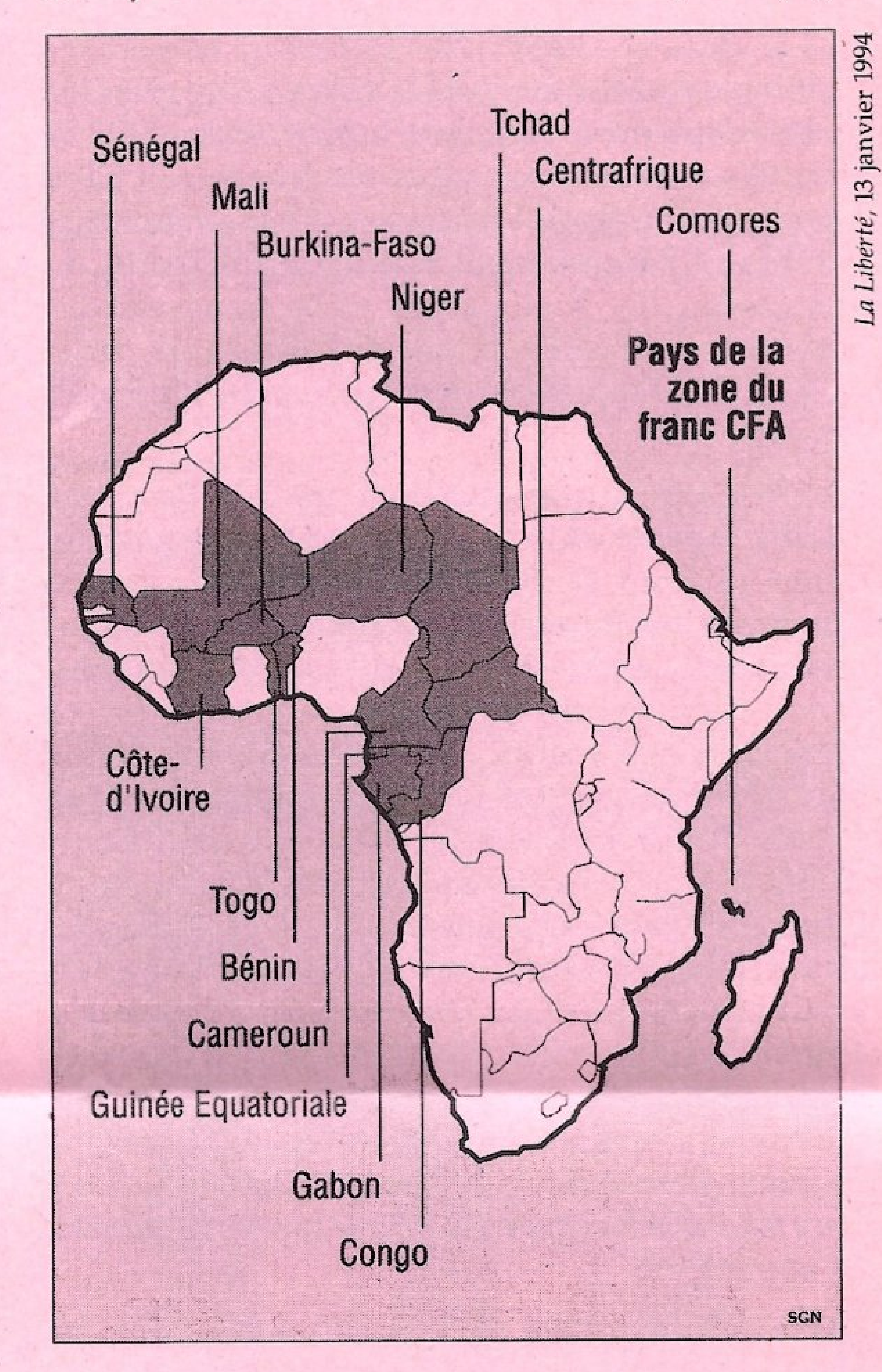
Mardi soir 11 janvier 1994 à Dakar (Sénégal): l'annonce de la dévaluation de 50% du franc CFA (à partir de minuit) tombe comme un couperet – après plus de trente ans de stabilité monétaire – sur la population des quatorze pays africains membre de la zone franc (PAZF). C'est après une séance marathon d'une trentaine d'heures – à laquelle participaient onze chefs d'Etats africains, le directeur général du Fonds Monétaire International (FMI), Michel Camdessus et le ministre de la Coopération française, Michel Roussin – que finalement les pays africains ont cédé aux formidables pressions exercées depuis plusieurs mois par le FMI et la Banque mondiale.

Qu'est-ce que la zone franc CFA? Comment en est-on arrivé à dévaluer et quelles en sont les conséquences pour la population? C'est à ces questions qu'essaie de répondre le présent dossier.

Un peu d'histoire

Il convient tout d'abord de préciser qu'il n'y a pas eu qu'un seul franc CFA (le même sigle recouvre plusieurs appellations successives), ni dans le temps ni dans l'espace. La zone des francs CFA est liée à l'histoire coloniale française, puis aux liens monétaires entre la France et les Etats indépendants qui en sont issus.

Jusqu'en décembre 1945, la France et son empire colonial ne connaissaient qu'un seul franc: celui de la métropole, à valeur unique et partout convertible. Seul l'aspect physique des billets de banque était diversifié selon les grands découpages administratifs.



La Liberté, 13 janvier 1994

Repères

La *dévaluation* et la *réévaluation* sont deux mesures de politique monétaire (ou de politique de change) qui consistent soit à diminuer (=dévaluation), soit à augmenter (= réévaluation) la valeur de la monnaie nationale par rapport à un étalon de référence qui peut être l'or, le dollar, une autre monnaie (le franc français dans le cas du franc CFA) ou un ensemble de monnaies, comme l'ECU dans le système monétaire européen (SME).

Causes et conséquences attendues d'une dévaluation

1. *Causes:*

ce sont des raisons économiques qui poussent un pays à utiliser ce moyen pour lutter contre la stagnation économique et le chômage, en espérant augmenter ses exportations qui deviennent meilleur marché pour l'étranger, tout en freinant les importations qui sont alors plus coûteuses pour les nationaux.

La dévaluation peut remédier à un déficit chronique de sa balance de paiements.

2. *Conséquences espérées:*

– augmentation de la demande de produits exportés, d'où accroissement des rentrées de devises

– baisse des produits importés vu leur hausse de prix (en principe équivalente au taux de dévaluation), d'où un report sur la demande de produits nationaux.

La dévaluation stimule donc l'activité économique nationale.

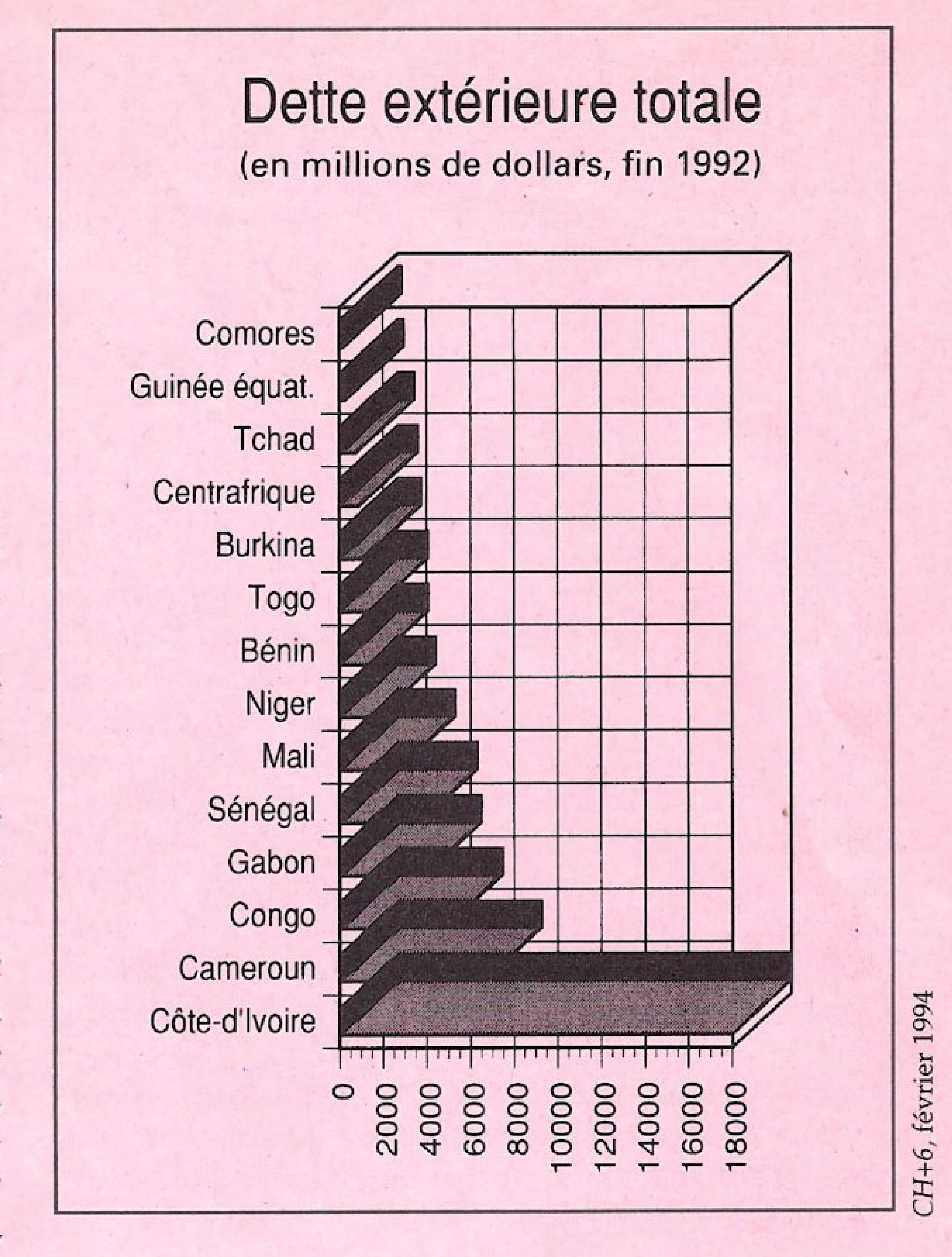
Mais elle peut avoir des effets pervers si l'élasticité entre l'offre et la demande des produits importés et exportés est faible, c'est-à-dire si les produits de base du pays sont insuffisants ou nuls pour couvrir les besoins ou si les habitudes de consommation sont telles qu'il est difficile aux consommateurs d'en changer.

De plus, la dévaluation provoque une hausse graduelle des prix due à l'enchérissement des produits importés. Cette hausse est d'autant plus forte que la part des produits étrangers dans la consommation nationale est élevée. En principe, la hausse ne devrait atteindre qu'une fraction du taux d'évaluation.

A la fin de la guerre et vu les problèmes monétaires d'alors, une forte dévaluation du franc français (FF) devint nécessaire et Paris créa, le 24 décembre 1945, le franc des «colonies françaises d'Afrique», dit CFA, pour les territoires de l'Afrique occidentale française (AOF), de l'Afrique équatoriale française (AEF), du Cameroun, du Togo, de la Côte française des Somalis (actuelle République de Djibouti): la parité était de 100 francs de ces territoires pour 170 francs français.

En 1960, avec le nouveau franc français (le «franc lourd»), la parité est fixée à 0,02 franc français pour un franc CFA (ou 1 FF=50 FCFA), dont le sigle signifie désormais le franc de la «Côte française d'Afrique», puisqu'il n'y a plus de colonies. Lors des indépendances, les Etats africains confient la gestion de leur monnaie à une banque centrale commune. Ainsi, pour l'Afrique de l'Ouest, un traité multilatéral signé en mai 1962 crée l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) et une banque centrale inter-Etats basée à Dakar: la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest (BCEAO). Leur franc s'intitule alors le franc de la «Communauté financière française». En Afrique centrale, le sigle recouvre une autre monnaie appelée le franc de la «Coopération financière en Afrique centrale», la banque centrale étant celle des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Yaoundé. La parité de ces deux francs CFA conserve le même rapport avec le FF qu'auparavant.

Dès le 12 janvier 1994, 1 FF vaut 100 FCFA, soit une dévaluation de 50% pour les sept pays de la zone d'émission de la BCEAO (Sénégal, Mali, Bénin, Niger, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Togo), pour les six pays de la zone d'émission de la BEAC (Tchad, République Centrafricaine, Cameroun, Guinée équatoriale, Congo et Gabon). Aux Comores, la parité est fixée à 1 FF pour 75 francs des Comores (FC), soit une dévaluation de 33%.



CH+6, février 1994

Mais, en fait, le franc CFA a été déprécié de 100%, en raison d'une réévaluation parallèle du franc français, ce qui revient à un doublement du prix des marchandises importées.

Pourquoi la dévaluation?

Une parité immuable depuis plus de trente ans devenait de plus en plus irréaliste alors que tous les voyants économiques africains sont au rouge.

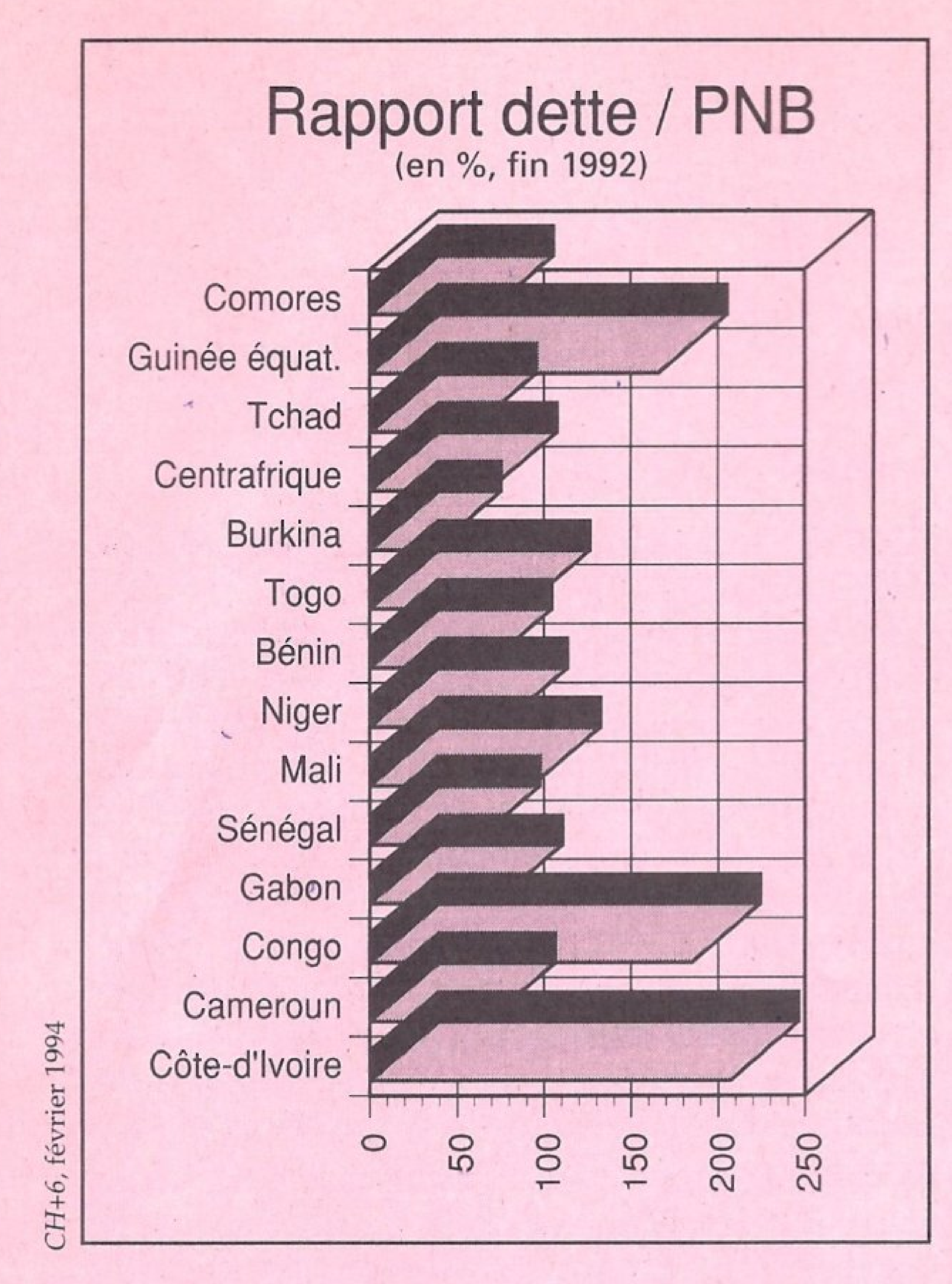
En 1993, le ***déficit entre les ressources et les dépenses*** des quatorze pays de la zone franc CFA s'accroît de plus de 60 milliards FCFA (plus de 1,2 milliards FF), les balances des paiements étant déficitaires globalement de plus de 73 milliards FCFA (plus de 1,5 milliards FF). Du fait de la convertibilité de la monnaie, le Trésor français doit avancer 4,7 milliards FF par an. S'il n'y a pas de quoi déstabiliser l'économie française, la crise financière des pays africains est telle que plus de rigueur s'impose. Certains pays, comme le Cameroun, sont tellement asphyxiés que la France a dû leur allouer d'urgence une rallonge de 32,5 millions FCFA, en juillet 1993 afin qu'ils ne

Comment amortir le choc?

Les mesures d'accompagnement annoncées depuis la dévaluation par le gouvernement ivoirien:

- augmentation de 30 % du prix au producteur de café: 170 à 220 F CFA le kg;
- augmentation de 20 % du prix au producteur de cacao: 200 à 240 F CFA le kg;
- augmentation de 50 % du prix au producteur de coton: 105 F CFA;
- augmentations comprises entre 30 % et 50 % du prix au producteur de bananes, hévéas, ananas, palmiers à huile;
- hausse de l'essence super de 15 %: 350 à 405 F CFA le litre;
- hausse du riz de 10 %: 160 à 175 F CFA le kg;
- blocage provisoire des prix de 34 produits (pain, sucre, livres scolaires);
- hausse de 46 % du prix des produits pharmaceutiques à l'exception de 46 médicaments essentiels, dont les prix restent bloqués;
- hausse moyenne des salaires de la fonction publique de 10 % (de 5 % pour les gros à 15 % pour les bas salaires);
- eau, électricité, téléphone: les hausses n'ont pas encore été décidées;
- TVA «normale» ramenée de 20 % à 16,67 %;
- suppression de la prime à l'exportation.

Jeune Afrique, 24 février 1994

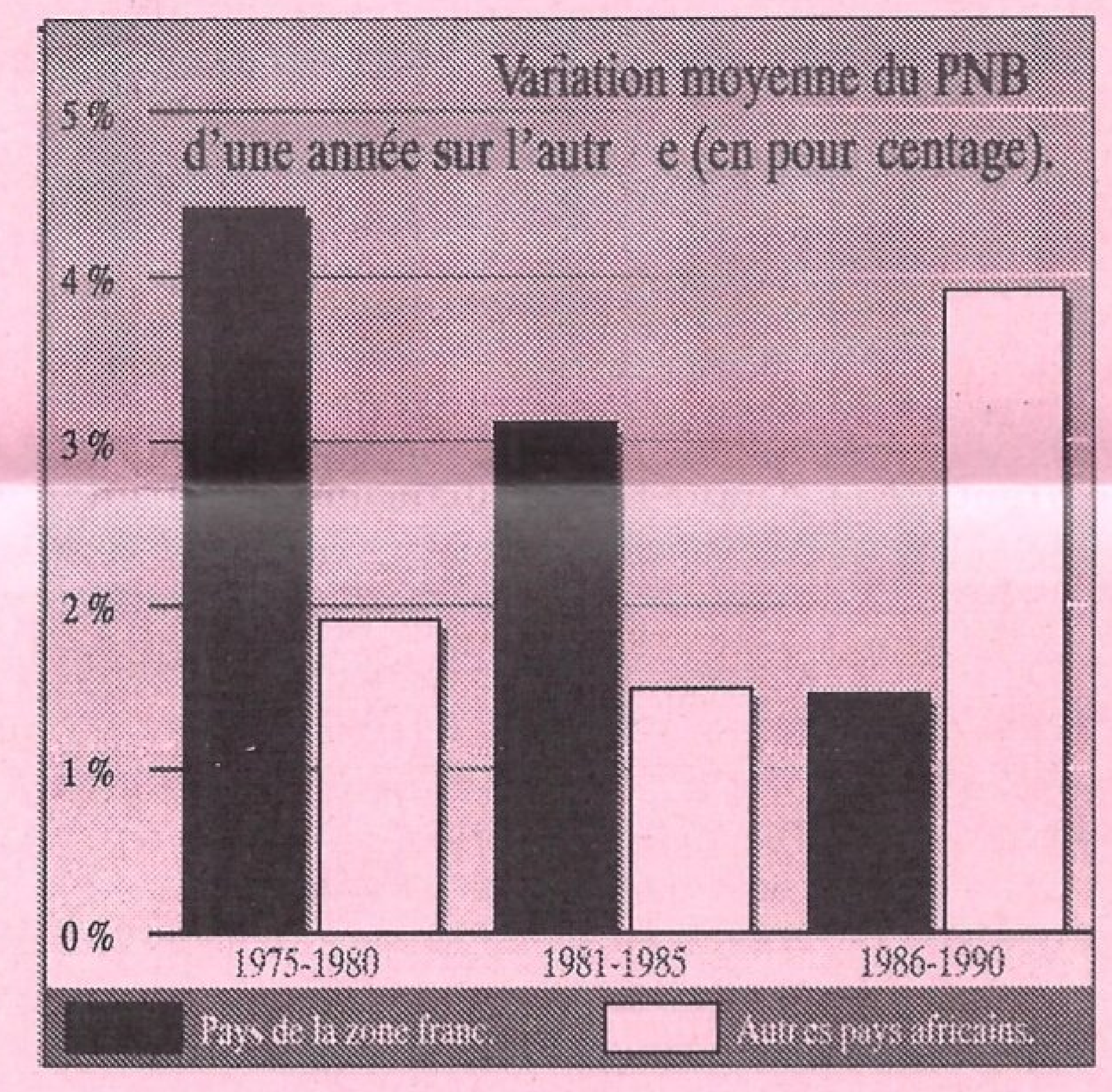


soient portés sur la liste noire des pays non solvables et mis au ban de la communauté financière internationale, d'autant plus qu'un Etat ne peut renégocier sa dette devant le Club de Paris tant qu'il n'a pas signé d'accord de confirmation avec le FMI. Or, les institutions internationales avaient suspendu depuis trois ans la plupart de leurs interventions dans les pays de la zone franc et ne faisaient pas mystère de leurs exigences. Des mesures d'austérité sont indispensables pour freiner l'endettement.

La ***productivité*** et la part des exportations de biens à valeur ajoutée n'ont pas progressé depuis le milieu des années 1970, alors que l'Amérique latine et l'Asie parvenaient à modifier la structure de la composition sectorielle de leur économie et à gagner des parts du marché mondial. La part des pays de la zone franc est passée en dessous de 1,5% du commerce mondial.

L'effet de la surélévation du franc CFA, ajouté aux rumeurs persistantes de longue date d'une dévaluation, ont provoqué une ***fuite des capitaux*** estimée à un milliard FCFA par jour (20 millions FF). En août 1993, plus d'un tiers des billets en circulation dans la zone franc en était sorti; ce qui avait obligé les banques centrales à suspendre la convertibilité des billets CFA en dehors des pays de la zone. Cela a eu pour conséquence de restreindre le volume de la masse monétaire provoquant un loyer de l'argent à des taux prohibitifs (20% pour un particulier), ce qui tuait tout espoir de relance.

En quinze ans, la croissance a baissé constamment dans les pays de la zone franc. Le Monde Diplomatique, mars 1994



Quelques impressions de la population

- Une poissonnière sénégalaise: «il a fallu supprimer les deux thés quotidiens, le pain du petit déjeûner et le lait caillé. Le pain de sucre est passé de 635 à 1000 FCFA...»
- Un ingénieur camerounais: «La dévaluation m'a aussi amené à réduire mes déplacements en voiture. Le carburant est passé de 195 à 261 FCFA à Yaoundé. S'il faut faire deux kilomètres, on les fait à pied.»
- Une femme ivoirienne qui n'a même pas les moyens de payer son plat d'Atiéké quotidien 50 FCFA (12,5 centimes suisses): «Nous les pauvres, on ne peut pas s'en sortir».
- Un directeur d'école nigérian: «Le mois qui a suivi la dévaluation a été très dur. Les denrées alimentaires ont totalement disparu du marché. Le sac de 100 kilos de mil, denrée essentielle, était vendu 7000 FCFA. On ne l'a plus revu qu'à 10000 FCFA. La boîte de tomate concentrée a doublé. A 400 FCFA pièce, il a fallu revenir à la tomate séchée de nos grands-mères. Cette année, au lieu des 30 kilos de sucre que je consomme pendant le ramadan, je n'ai pu en acheter que 2.»
- Une bourgeoise ivoirienne affirme: «Pour une tablette de chocolat aux noisettes dans un super-marché(d'Abidjan), vous pouvez vous offrir exactement 36 ananas chez les vendeuses du bord de la lagune».

Le panier de la ménagère ivoirienne avait, à la mi-février 1994, augmenté d'environ 20%, selon un indice de la Mission française de Coopération.

- Une couturière togolaise: «On ne mange plus de riz que le dimanche, depuis que le sac de 50 kilos a doublé (passant de 7000 à 14000 FCFA). La dévaluation nous a pris de court! La bouteille de gaz de 12 kilos coûte 6'500 FCFA. Deux fois plus cher qu'avant. Je vais être obligée de faire autrement...».



Le tissu est devenu hors de prix.

Au delà des arguments économiques, il faut souligner le *changement d'attitude politique de la France* qui, pendant longtemps, s'était refusé, au nom de l'histoire, des intérêts communs, de la spécificité et de l'amitié, à remettre en cause les relations privilégiées de Paris avec ses ex-colonies. Certains Africains ont crié au lâchage et à la trahison de la France qui les livre ainsi pieds et poings liés aux institutions internationales.

Les effets de la dévaluation:

Pour les pays africains, la première conséquence espérée immédiate est la ***reprise des financements internationaux***. Mais il faudra compter avec des délais incompressibles pour mettre sur pied de nouveaux programmes de financement et déduire de ces apports le service de la dette. La Côte d'Ivoire attend, par exemple, près de 550 milliards FCFA d'aide extérieure; le FMI vient de lui accorder une facilité d'ajustement structurel renforcé de 281 milliards FCFA sur 3 ans et la BM lui accorde 150 milliards FCFA – reliquats de 3 prêts gelés en 1991 et de nouveaux crédits – pour un total de 270 milliards FCFA en 1994.

La France a annoncé des mesures d'allègement de créances d'aide au développement. Toutefois, la remise de la dette par la France ne représente qu'un dixième seulement de la dette des quatorze pays (47 milliards FF). Et encore s'agit-il de créances qui devaient servir surtout à acheter des produits et rémunérer des assistants techniques français, et non à investir.

Si la dévaluation est une mesure qu'il fallait prendre – bien qu'elle ait été imposée beaucoup trop tard – elle comporte beaucoup de risques, sociaux notamment. C'est la raison pour laquelle des ***mesures d'accompagnement*** en faveur des plus défavorisés sont impératives, tant sur le plan des pays (mesures de désendettement, contrôle de l'inflation par une politique rigoureuse sur les plans monétaire et budgétaire) que sur celui de la population (subventions publiques à la production locale et aux produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires et les médicaments).

Mais la conséquence immédiate et majeure de la dévaluation est la ***hausse générale*** des prix: normale sur les prix de biens importés (nourriture importée, pétrole, médicaments, machines, textile, véhicules, pièces détachées, etc...), elle l'est moins sur les prix d'origine locale. Et pourtant ces derniers ont été aussitôt multipliés par deux en de nombreux pays de la zone. Pour toute une couche majoritaire de la population – c'est-à-dire les pauvres – le choc de la dévaluation est trop fort et il est inimaginable que les salaires fassent le même saut. L'effet est d'autant plus fort que la dépendance pour des produits de base importés (le riz par exemple) est ancrée dans les habitudes locales (en milieu urbain surtout).

Il n'est dès lors pas étonnant qu'il y ait eu des mouvements de panique et d'angoisse, une ruée sur les magasins et toute une série d'effets pervers dûs à des profiteurs (spéculation, rétention des stocks d'où pénurie artificielle, etc...). La liste des privations déjà endurées dans ces pays au nom de l'austérité ne fait que s'allonger pour la population.

Ce qu'il y avait à craindre est arrivé:
des ***manifestations*** dans plusieurs pays (Gabon, Burkina Faso, Niger, Bénin, Sénégal) contre leur gouvernement qui, comme à Dakar le 16 février 1994, ont tourné à la violence (cinq policiers et deux civils tués, une vingtaine de blessés). Même si cette dernière a été provoquée et exploitée par des mouvements extrêmistes, elle peut surgir un peu partout à partir du mécontentement des gens.

Compte tenu de la fragilité des structures économique et politique des pays de la zone franc, la relance économique pourrait se faire attendre ou les pays basculer dans un chaos catastrophique. Après la première vague de panique et de hausses irrationnelles, tout dépendra de l'application des mesures d'accompagnement de la dévaluation et de la capacité des gens à pouvoir faire face à la hausse du coût de la vie ou à changer ses habitudes de consommation. Mais la paupérisation générale des populations dans leur grande majorité semble d'ores et déjà programmée. Le prix à payer par elles sera-t-il suffisant pour assurer à long terme un véritable développement que l'on est en droit d'attendre?

Bibliographie sommaire

– «Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines: 1955-1975, Mémoire», de Robert Julienne, éd. de l'Harmattan, 7, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris.
– World Dept Tables, 1993-1994, Rapport zone franc 1994
– «Politique de change et ajustement en Afrique», de E. Assidon et P. Jacquemot, ministère de la Coopération, Paris, 1988.

Revues:
– Jeune Afrique (notamment nos 1729 des 24.02. au 02.03.94 et 1732 des 17.03. au 23.03 94)
– Jeune Afrique Economie (no 178, avril 1994)
– Croissance (no 365, novembre 1993)
– Monde diplomatique (mars 1994)
– Marchés tropicaux
– Courier international
– Cotmec-Info (no 162, février 1994)

La Bourse à Travail (BAT) est une organisation non lucrative, créée par le Groupe Volontaires Outre-Mer (GVOM) il y a une dizaine d'années. Actuellement elle est un lieu où se retrouvent requérants et réfugiés qui souhaitent trouver une occupation professionnelle, une formation, un soutien pour rester en Suisse, pendant l'attente de décisions ou avant de repartir. Vous trouverez ci-dessous des extraits du rapport 1993.

Introduction

Cette année, nous avons demandé aux personnes s'occupant des divers secteurs de BAT de rédiger un petit texte pouvant donner une idée de ce qui se passe au fil des jours.

BAT emploie une animatrice à mi-temps payée au «Smig jeune» et une autre animatrice à un tarif très spécial proche du bénévolat. Elles sont accompagnées d'une grande dizaine de bénévoles et d'un Comité formé d'une demi-douzaine de personnes non moins bénévoles. Beaucoup de bénévolat et des salaires «râpés», sinon BAT n'existerait tout simplement pas. Il nous faut ajouter une grande centaine de personnes qui partagent leur biens, entre autre, avec BAT, ainsi que la Loterie Romande et Migros VD. Et bien entendu GVOM.

Groupes de formation à la recherche d'emplois (90 personnes)

Les 10 groupes ont compté chacun une dizaine de personnes, et ils se sont réunis une dizaine de fois hebdomadairement.

Situation en 1993

Le nombre de requérants est en baisse alors que le nombre des personnes ayant un permis B humanitaire, C ou F augmente. Parmi eux le nombre des chômeurs s'accroit également.

70% des stagiaires sont de trois nationalités (Erythréenne/Ethiopienne 33%, Sri Lankaise 24% et Somalienne 13%). Pour certains Erythréens et Éthiopiens, l'éventualité d'un rapatriement plus ou moins proche suscite de l'inquiétude et rend un engagement professionnel très aléatoire.

Placements en 1993

Emplois permanents: 8 ont été trouvés par BAT et 8 par les stagiaires eux-mêmes.

La collaboration avec une entreprise de nettoyage.a permis de trouver 6 places de travail le soir et un travail de conciergerie à temps partiel.

Une douzaine de femmes de ménage se répartissent 65 postes de travail trouvés avec la collaboration de BAT.

Emplois temporaires: 15 trouvés par BAT.

Les stages permettent aux participants d'acquérir des notions et des compétences, qu'ils pourront utiliser pour un travail en Suisse ou lors de leur retour, en cas de renvoi.

Ainsi, neuf personnes ont pu être initiées à la peinture/réfection en bâtiment, une à la couture, une à la boulangerie et une a trouvé elle même un stage de menuiserie.

Participation à une formation

En 1993 BAT a financé des cours de perfectionnement:

- de comptabilité sur ordinateur pour une personne.
- de peinture en bâtiment et a trouvé une formation
- de maçonnerie dans une école professionnelle, avec appuis de français et de math.

Service Femmes de ménage

Ce service offre une préparation aux femmes qui souhaitent faire des ménages. Des bénévoles sont d'accord de les «tester» et de leur donner les rudiments de l'art de faire le ménage «à la Suisse».

Après quelques semaines de travail BAT demande des évaluations aux «employeurs» pour constituer des recommandations pour de futures places.

Nous veillons à la manière dont sont reçues ces femmes de ménage. Nous sommes attentifs à leurs conditions de travail. Nous proposons également des réunions pour assurer un suivi, faire le point, et garder un lien avec elles.

Une nouvelle collaboratrice bénévole formée à BAT va reprendre l'animation de ce secteur. Il s'agit de Madame Zem Zabaleta, qui parle le français, l'anglais et le tagalog (langue Philippines).

Cours de français

(Spécifiquement consacré aux femmes de ménage) (...)

Cours moyen de français (...)

Aide au retour

(pour des requérants qui doivent ou qui veulent retourner dans leur pays) (...)

Finances

Les comptes 1993 se sont terminés par un excédent de recettes de Fr. 643.–. Dans ce temps de crise économique, dont les conséquences pèsent lourdement sur beaucoup de budgets, nous recevons ce résultat comme un cadeau de tous ceux et celles qui soutiennent BAT dans ses activités. Nous leur exprimons notre profonde gratitude pour leur partage et leur intérêt.

Sur demande, nous vous enverrons très volontiers nos comptes 1993.

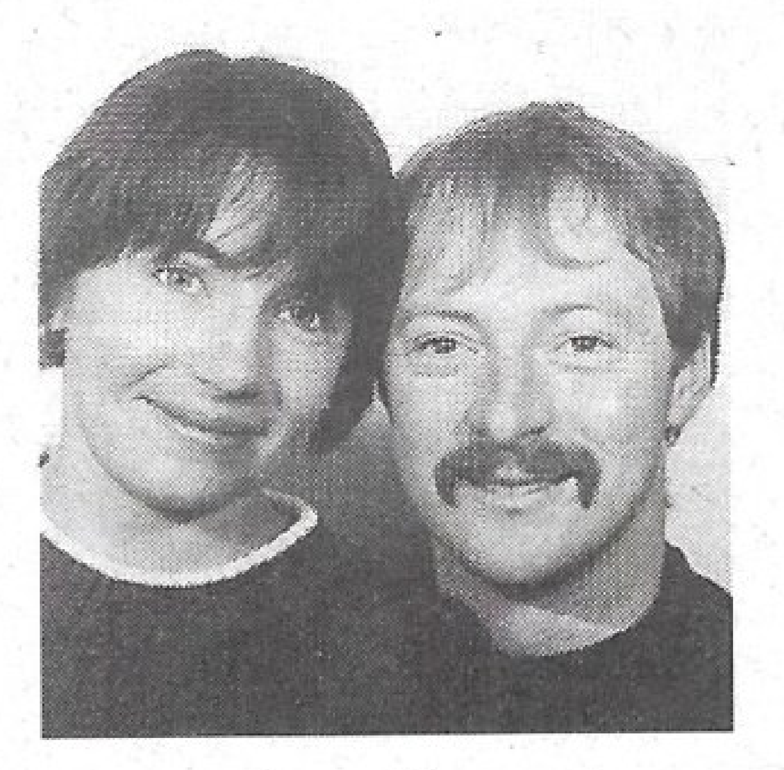
Bourse à Travail, 6, rue Curtat, 1005 Lausanne
Tél. (021)323 77 15 – CCP 10-23440-0

Départs



Anne et Georges Emery-Bagnoud, Thibaut et Nadège, ont retrouvé la terre haïtienne le 28 mars. Dans l'école qui s'est créée dans un bidonville de Port-au-Prince, à l'initiative des gens du quartier, Anne sera chargée de l'appui pédagogique aux enseignants, de l'accompagnement des parents. Elle collaborera aussi à l'organisation-gestion de l'école avec formation d'un(e) collaborateur(trice). Georges se mettra à disposition des personnes du projet pour l'organisation matérielle et assurera la présence régulière dans la famille.

*Leur adresse: 17, rue Wilson 2, Pacot,
Port-au-Prince, Haïti*



Chantal Furrer et Jean-Charles Rey, de Sierre/Valais, rejoindront, le 3 mai, le projet de Masuko dans la forêt amazonienne péruvienne (où se trouve Xavier Arbex, ancien aumônier FSF), dans une zone de migrants, chercheurs d'or. Chantal sera chargée de l'accompagnement et de la co-gestion du projet «Hébergement pour la jeunesse», avec la formation des responsables, de l'appui aux activités para-scolaires des adolescents confrontés à une réalité sociale difficile.

Jean-Charles accompagnera, par des activités de conseil, l'Association des Agriculteurs de l'Inambari, en appuyant le gérant actuel du projet PEASAGRO; par des cours de formation pour les paysans, pour les gérants des maisons communautaires et les administrateurs des secteurs locaux.

*Leur adresse: Parroquia de Masuko,
Apartado 22, Puerto Maldonado
(Madre de Dios), Pérou*

Naissance

Loïc Souvay, le 24 février 1994, au foyer de Pascale et Olivier Souvay-Gigon, et ses frères Léo et Luà, volontaires FSF au Brésil.

*Leur adresse: Rua Dolores Duran 277, Alto do
Mateus, Joao Pessoa (PB), Brésil*

Thérèse Pittet, volontaire FSF à Tarija, Brésil

«Repas de clôture d'un cours de nutrition avec des parents de l'école de Chanpiuro»:





Assemblée générale de Frères Sans Frontières les 11 et 12 juin 1994, au Bouveret.

Situation financière de FSF
Des vaches grasses aux vaches maigres

par la Commission des finances de FSF

Parfois considéré – un peu trop superficiellement – comme un mouvement «à l'aise», voire «riche», FSF n'en subit pas moins les effets de la crise ressentie par la plupart des autres mouvements (cf par exemple l'article de GVOM sur le même sujet dans le n° 2/94).

Si tout allait relativement bien jusqu'ici, la situation est en dégradation constante et les réserves fondent plus vite qu'elles n'ont été constituées. Il y a plusieurs raisons à cela.

Quelques éléments et quelques chiffres suffisent à les synthétiser:

□ Le **nombre de volontaires** est en forte baisse:

Années	1989	1990	1991	1992	1993
Nombre de Volontaires	51	68	58	49	43

Rappelons que pour FSF, il faut compter au minimum une quarantaine de volontaires sur le terrain pour pouvoir financièrement tourner.

□ Le **manque de projets de qualité** a une influence aussi sur l'intérêt au départ des volontaires.

□ La **baisse des subsides:**

- de la DDA, liée à un resserrement des critères:
  - suppression d'aide aux projets pastoraux,
  - exigences plus élevées en matière de formation professionnelle,
  - demande de concentration géographique des projets;
- de l'Action de Carême, notamment par la suppression des subsides pour les indemnités de vie des volontaires.

□ Les **résultats d'exploitation** sont passés des chiffres noirs aux chiffres rouges.

□ Les **résultats globaux** dégagent encore un «bénéfice», mais l'exercice en cours (1994) sera déficitaire.

L'évolution ressort clairement des chiffres du tableau ci-dessous. Il convient de réagir et de chercher des solutions à court, moyen et long terme, afin d'assurer l'avenir financier de FSF, en particulier pour compenser aussi celui des indemnités de vie des volontaires.

Une commission dite des finances est déjà à l'œuvre. Mais elle lance un **appel pressant** à tous les membres et sympathisants de FSF et à tous les lecteurs d'Interrogation pour réfléchir à cette situation et pour lui soumettre toutes suggestions réalisables afin d'alimenter la discussion qui aura lieu à ce sujet lors de l'assemblée générale de FSF au Bouveret, le 12 juin 1994.

La Commission vous tiendra au courant du résultat des débats et vous remercie de votre solidarité et de votre précieuse collaboration.

Années	**1989**	**1990**	**1991**	**1992**	**1993**
Résultats d'exploitation (en francs)	91 498	77 542	–61 186	–61 157	–166 669
Résultats globaux (en francs)	56 769	77 582	40 356	10 066	1757

Rappel

Nous vous rappelons qu'Eiréné international organise son week-end de Pentecôte à Frutingen dans le canton de Berne, sous le thème du «partenariat». L'invitation est adressée à toutes les personnes intéressées par les activités d'Eiréné.

Pour tout renseignement et pour l'inscription, s'adresser à notre secrétariat:

Sylvie Nemitz, tél. (039) 28 78 47.

Camp d'été Eiréné:

Le cercle des amis d'Eiréné vous invite à un camp d'été Eiréné du 23 juillet au 6 août 1994 à Odernheim, en Allemagne. L'accueil sera assuré par les amis dans un cadre agréable et reposant (un vieux moulin à eau situé sur les rives de la Glan).

Ce camp s'adresse aux membres d'Eiréné, mais aussi à d'autres personnes qui aimeraient en savoir un peu plus sur Eiréné.

Pour tous les renseignements concernant l'inscription ainsi que le programme du camp, s'adresser à notre secrétariat:

Sylvie Nemitz, tél. (039) 28 78 47.

Postes à repourvoir

Tchad:

Conseiller(ère) agricole pour le conseil du Comité de Développement de Bédogo (CODEB).

Formation souhaitée: formation ou études en agriculture de préférence écologique. Expérience professionnelle en Afrique si possible. Expérience et/ou connaissances pédagogiques. Expérience de travail en équipe. Intérêt et aptitudes pour le travail pratique.

Contrat de 3 ans. Entrée en fonction: de suite. A Bédogo.

Niger:

Conseiller(ère) technique pour animateurs villageois.

Compétences: nécessité d'avoir une formation technique, ingénieur agricole, avec expériences pratiques, en particulier dans la protection de l'environnement. Avoir une expérience pédagogique, d'animation et de travail en équipe, des connaissances des méthodes participatives, expérience de travail en milieu rural, de préférence en Afrique. Tâches: formation et accompagnement des animateurs nigériens.

Contrat de 2 ans, entrée en fonction: de suite. A Agadez.

Différents pays:

Eiréné peut aussi aider des groupes de bases en Europe à envoyer un(e) volontaire auprès d'une initiative locale de développement outre-mer, pour un travail et une vie fondés sur le principe de la solidarité. Eiréné organise également des services en Europe et aux USA.

par Sophie Roduit, volontaire FSF en Haïti

Port-au-Prince, le 13 mars 1994

Bonjour l'équipe,

Je vais très bien et je n'ai pas eu de peine à reprendre mes habitudes pandyasoulaides. Ç'a été plus facile que je ne l'imaginais. Mais le choc est quand même là. Beaucoup de choses ont changé. A Pandyasou, les gens se sont mis à faire du charbon et devant les maisons, on peut voir des dizaines de sacs de charbon, chose qui ne s'était jamais vue. A certains endroits, on remarque même un vide; qu'est-ce qui a changé? C'est tout simplement les arbres qu'on a abattus pour faire ce charbon, devenu si précieux à cette population qui ne dispose de plus aucune ressource pour survivre. C'est triste et dramatique. Pourquoi cet embargo, pourquoi le maintient-on? Je trouve ça scandaleux; il n'a plus de raison d'être. Les prix des produits de base (pois, riz, huile, maïs,...) ne cessent d'augmenter. Les gens n'ont plus les moyens de se les procurer. On se plaint. Je ne comprends pas pourquoi Aristide ne demande pas la levée de l'embargo. Il diminue les forces intérieures et épuise les dernières ressources humaines qui restent dans le pays. Vraiment, j'ai de la peine à accepter cette situation. Et pendant ce temps, on se dispute à la Chambre, les nationalistes continuent avec leurs beaux discours. Ici, beaucoup de personnes souffrent, au nom de quoi? «Jusqu'à quand va-t-on arrêter d'attendre?» Cette phrase inscrite sur l'une des peintures faite le 7 février 1991 ne cesse de passer dans ma tête. Comment cet artiste avait-il pu voir l'avenir d'Haïti si lugubre, mais combien réaliste. Ici, on ne cesse d'attendre, et encore d'attendre. J'espère de tout coeur que les Haïtiens trouvent une solution pour leur pays. Ça ne peut pas durer. Chaque fois, nous disons: «on ne peut pas tomber plus bas». Et voilà que tout empire. Maintenant, nous n'avons plus rien à dire. On attend pour voir ce qui va encore nous arriver.

Les pépinières ont bien fonctionné durant mon absence. Les petites soeurs ont géré tout ce qui concerne les salaires et la fourniture du matériel, ainsi que le suivi. Les jardinières, elles, se sont prises en charge en ce qui concerne la préparation du programme: une fois par mois, elles se sont réunies pour travailler ensemble afin que tout le monde travaille sur la même longueur d'onde. Je trouve cela extraordinaire. Maintenant, je ne rentre plus dans la préparation du programme. Elles ne sont pas très d'accord, mais ça ne fait rien. Elles sont capables de le faire. Je vais ainsi pouvoir mettre l'accent sur d'autres activités. Lors de mes premières visites dans les centres, j'ai pu mieux me rendre compte de ce qu'elles avaient réalisé. Il y en a même une qui m'a dit: «Tu vois Sophie, comme tu n'étais pas là, j'ai été obligée de chercher moi-même des idées et j'en ai trouvé. Si tu avais été là, c'est toi qui nous aurais donné des idées». Elle s'est rendue compte qu'elle pouvait elle aussi trouver des idées et je trouve ça extraordinaire, parce que tout le temps, je leur dis ça et j'essaie de le leur montrer; mais ce n'est pas facile. Petit à petit, elles se rendent compte de leur valeur, de ce qu'elles peuvent réaliser. Je suis vraiment contente si je peux, par ce travail, leur faire découvrir leurs valeurs. Je trouve que j'ai déjà réalisé beaucoup de choses pour elles; elles sont tellement habituées à ce qu'on les dévalorise...



Le choc... des cultures ou le choc... made in Cameroun ou une acculturation... de choc

par Raphaël, volontaire FSF à Moundou, Tchad

Le sociologue-cafetier du Buffet de la Gare de Charrat définirait la Culture comme étant: «L'univers des références qui organise les pratiques».

Le volontaire part donc dans son pays d'affectation avec toute une malle (la mienne, je l'ai récupérée un mois après mon arrivée) de références organisant ses pratiques. Lorsque la malle toute neuve achetée à l'Innovation rencontre la calebasse usée provenant de la brousse, immanquablement, un choc culturel se produit.

Dans le but d'adoucir cette collision, Frères sans Frontières a prévu un temps d'acclimatation et de découverte. Durée: environ deux mois. Cette période est appelée: temps d'acculturation.

Arrivé au Tchad début janvier, c'est donc vers la mi-mars que, lam-lam (petit à petit), je m'insérerais dans le projet.

Qu'ai-je fait durant ce laps de temps? Par le biais d'anecdotes, je vous livre quelques-unes de mes occupations et réflexions. Ainsi le terme barbare d'acculturation se métabolisera plus concrètement.

Un jour, me rendant au cours de Ngambay (langue locale) en vélo, j'ai failli couper la route à un cochon patibulaire. J'ai compris aussitôt que sur les routes du Tchad, ça ne servirait à rien d'être grognon.

Le jour où, croyant effectuer une bonne affaire en achetant une poule 400.– CFA (1.– FS), j'ai su, par la suite, que le dindon de la farce, c'était moi. Le paysan m'avait refilé une pondeuse malade. Maintenant que je suis «acculturé», je sais distinguer une poule en pleine santé d'une autre rachitique.

Au 3e jour de mon arrivée, je prend le souper chez les capucins. Ils habitent à un jet d'eau bénite de la cathédrale. Une fois le repas terminé, je voulais rendre visite à une famille tchadienne se trouvant derrière la batisse divine. En soif d'acculturation, d'un pas décidé, dans la nuit, je cherche mon chemin. Des murailles, des barrières, des portes cadenassées de tous côtés. «Diable où peut bien se trouver la sortie?» «Bon Dieu, mais je suis enfermé!». Je dois ma libération, non à St-Antoine de Padoue, mais à un brave et sympathique coopérant français gravitant dans cet espace. Etait-il extra-terrestre pour avoir une mine aussi joviale dans un trou noir pareil?

Un jour, je croque gaillardement du chocolat camerounais. Et voilà que je me casse une dent. Sachant les conditions d'hygiène du service dentaire de l'hôpital de Moundou, je tente une réparation avec de la colle cyanolite. Quand je pense que dans le frigidaire, il y avait aussi une boîte de chocolat Fémina-Cailler de Nestlé envoyée par une Suissesse pour les fêtes de fin d'année...

Le jour où j'ai croisé le regard de cet handicapé mordant la poussière et couvert de plaies, je me suis dit: «Puis-je encore rédiger des nouvelles sur ce ton humoristique?».

Le jour où j'ai appris qu'en cas d'accident (heurter une personne avec son véhicule), il fallait en aucun cas s'arrêter, au risque de se faire lyncher voire même tuer sur place; et bien ce jour-là, l'Afrique ne m'a plus fait rire du tout.

Le jour où j'ai découvert de quelle manière le chef de canton traitait ses concitoyens, le mythe de l'hospitalité africaine se révéla à moi implacablement.

Le jour où j'ai lu que l'UDC Zurichoise prenait l'insécurité et le dénigrement de la gauche comme thème majeur de la campagne aux élections municipales, ce jour-là, j'ai eu pitié d'une certaine politique.

Un jour d'hiver où, à Fully, un père de famille s'en est allé... Même loin, on reste proche.

La nuit où, sortant mon harmonica Hohner, j'ai amusé la grappe d'enfants se formant spontanément autour de moi, cette nuit-là, j'ai repensé à: «L'univers des références qui organise les pratiques». Cet univers-là s'était enrichi de quelques étoiles de plus.

Amitié, Espérance, Lucidité.

par Bianca Travi, ex-volontaire FSF à Atakpamie, Togo, 1981-1983

Chers amis,

je vous accompagne dans la réflexion sur le volontariat qui me rejoint à travers les pages d'«Interrogation». Je romps mon long silence pour vous partager depuis ma petite frontière (je suis toujours en marche entre la Suisse et l'Italie) des pensées et des sentiments qui m'habitent. J'hésite un peu: mes deux ans au Togo ont été une expérience trop brève, et les années qui ont suivi (onze, déjà!) n'ont pas été, peut-être, assez riches en échanges et en compréhension des choses, bien que pleines de remises en question. J'essaie quand même de réfléchir à haute voix avec vous.

C'est vrai, les sociétés d'«après le mur» demandent une conscience politique plus complexe: moins axée sur l'idéologie et plus sensible aux pôles multiples des relations humaines et sociales. Dans les relations Nord-Sud (un Sud de plus en plus laissé pour compte), le défi de l'auto-promotion demande, entre autres, un nouveau type de volontaire, qui pourra même venir «du Sud au Sud». Il sera plus «professionnel» et mieux formé à gérer le projet «d'égal à égal avec des partenaires locaux solides». Le tri des projets sera plus rigoureux et prendra le recul, au nom de cette réciprocité avec les partenaires locaux, par rapport aux projets missionnaires qui étaient jadis le cadre de la pupart des volontaires. J'imagine qu'on jugera suivant les cas, sans fermer aux forces missionnaires qui essaient de se renouveler et qui ont fait de longues expériences et des options courageuses (Jean-Marc Ela, dans le dossier 5 d'«Interrogation» 1993, disait que la mission «peut constituer par ailleurs le meilleur des cadres de travail, en comparaison avec l'administration», plus lourde et plus bloquée); en tout cas, je comprend et partage ce besoin de s'ouvrir à de nouvelles formes de collaboration.

Sur trois points, je voudrais proposer un approfondissement.

1. *Formation au dialogue entre cultures.* A mon avis, c'est un point capital, pour lequel on ne fait pas assez. On fait beaucoup pour la formation politique et sociale du volontaire, mais on ne fait pas autant pour l'aider à entraîner son esprit et son coeur à reconnaître et à respecter ce qui est «autre». Parfois, on m'a dit: «Pour ça, il n'y a qu'à se jeter à l'eau». Et il est vrai qu'il faut partir pour comprendre la vie d'ailleurs; mais combien il est important aussi de consacrer déjà une bonne partie da sa formation à cette «gymnastique intérieure» faite de dialogues et de confrontations le plus possible concrets et personnels! C'est l'enjeu quotidien de nos sociétés multiculturelles. Je partage donc le propos de confier une plus grande partie de notre formation à des expatriés (pourvu qu'ils n'aient pas perdu leurs racines spontanées) et en général à ces «hommes-ponts» qui peuvent nous préparer, nous et nos partenaires, à nous écouter, à nous «traduire» réciproquement, à être plus attentifs à l'histoire, aux désirs, aux nuances de l'autre, aux contenus différents qu'on donne souvent à une même parole...

2. *Pauvreté du volontaire.* Des options de fond pareilles et la nécessité d'une stratégie commune rapprochent de plus en plus le volontaire au coopérant. Je m'en réjouis beaucoup. Il y a pourtant, je crois, une différence, quelque chose qui est au coeur de la présence d'un volontaire: la pauvreté qu'il a choisie. Est-ce pour cette raison qu'on l'appelle «volontaire»? Le mot peut être insatisfaisant («vol/coop», d'ailleurs, me semble un nouveau type de dinosaure!); mais ce n'est pas ce qui compte. Il y a, oui, cette pauvreté voulue: un style de vie très simple, une certaine insécurité. Il faut être lucide sur ce point et le voir tel qu'il est, incommode et sans romantisme. Sans aucune «fiction du volontaire». Sans illusions: la pauvreté ne va pas de soi, et elle peut être ambigüe. Il y a des employeurs qui en profitent, il y a des salaires qu'il faut augmenter et il est bon qu'on ajuste les salaires suivant les niveaux de chaque pays. Il reste qu'une orientation de fond vers la pauvreté joue un rôle important dans l'orientation d'un volontaire. Ma pauvreté au Togo était bien relative: aux yeux des chômeurs, mon argent de poche était un trésor («Comment pouvons-nous devenir des volontaires?», me disaient-ils). Mais le partage des conditions de vie de tant d'autres personnes s'est révélé, pour moi comme pour d'autres volontaires, le chemin vers l'amitié et la réciprocité concrètes.

3. *Evangile.* Dans nos groupes de volontariat, nous regardons encore «Celui qui s'est fait pauvre», Celui qui, pour un chrétien, est la vie même. A l'origine de nos groupes, il y a eu des consciences chrétiennes en révolte contre l'injustice et prêtes à essayer de vivre l'Evangile sur tous les chemins des hommes. L'Evangile, tant d'opprimés nous l'ont redit et nous l'ont fait redécouvrir. Cet Evangile sans frontières nous a parlé aussi dans nos frères non-chrétiens qui faisaient route avec nous. Nous nous sommes reconnus tous en recherche, tous en chemin: chrétiens dans les Eglises, chrétiens sans église, non-chrétiens, non-croyants... Et l'Evangile a continué à animer nos interrogations, notre essai de fraternité, nos luttes, le pardon que l'autre nous offrait. S'il sera encore au coeur de nos groupes, sous forme de question plutôt que d'affirmation, dans un respect délicat pour chacun, nous pourrons offrir le service d'une réflexion sur la foi, ouverte à tous: volontaires et coopérants, immigrés et personnes n'ayant de référence à aucun groupe, n'importe qui! Je crois que beaucoup de gens, aujourd'hui plus que jadis, sont sensibles à une telle offre. (Je vois en Italie toute une vie souterraine, qui aide les consciences à se révolter contre les maux nationaux et qui s'accompagne souvent à des groupes de dialogue inter-religieux: il y a, par exemple, des partages bibliques de large haleine, avec la participation de juifs, chrétiens et non-croyants).

Excusez-moi pour cette lettre trop longue. J'ai voulu souligner des points qui me semblaient trop dans l'ombre; mais ils sont peut-être déjà développés dans vos échanges et réflexions.

Bonne année et bon travail!

Chantiers bénévoles internationaux 94: le voyage intelligent

?

N° 4
1994

invitation

Le Service Civil International (SCI) est un mouvement pacifiste fondé après la première guerre mondiale pour réunir des volontaires des pays naguère ennemis afin qu'ils travaillent ensemble à la reconstruction et à la réconciliation. Cela dans l'idée qu'une paix peut se fonder sur la compréhension entre les cultures, la tolérance vis-à-vis des minorités, le respect de l'environnement et l'ouverture à autrui.

Aujourd'hui, le SCI est présent sur quatre continents et concentre ses activités sur des chantiers d'utilité publique (social, environnement, éducation à la paix, solidarité...) de 2 ou 3 semaines, qui ont lieu dans toute l'Europe (est et ouest), et parfois en Amérique et en Afrique du Nord. Nous proposons aussi quelques chantiers de plusieurs mois, afin que des bénévoles prennent part activement à une autre société, une autre culture. Nous offrons aussi des possibilités d'engagements aux objecteurs de conscience de Suisse ou d'ailleurs.

Les chantiers du SCI ont lieu d'avril à octobre, et regroupent 8 à 15 personnes (dès 18 ans) venant de tous horizons. Plus de 500 chantiers sont décrits dans le programme édités internationalement en plusieurs langues. Il paraîtra dès mi-avril et est distribué gratuitement.

Il peut s'agir: de mettre en place un festival interculturel en Hollande, de participer à une crèche au Maroc, de rechercher le potentiel pour de l'agriculture biologique sur des terres en Slovénie... ou, plus près d'ici, d'aménager le terrain autour des bâtiments nouvellement installés de l'Ecole Steiner de Crissier.

Actuellement dans l'ex-Yougoslavie, l'organisation partenaire du SCI en Croatie Suncokret s'occupe de recruter des bénévoles internationaux pour aider dans des camps pour réfugiés de Bosnie. Il s'agit surtout d'animer et d'occuper les enfants, éventuellement de leur donner des cours, et aussi de passer du temps avec les personnes âgées. Une manière de donner le sien d'une façon constructive! Conditions indispensables: savoir l'anglais, avoir 21 ans révolus et disposer d'au moins trois semaines.

Tous ces chantiers sont décrits, ainsi que leurs spécificités (dates, pays, langues, travail, possibilité d'emmener ses enfants...) dans le programme de chantiers de cet été 94. Il est disponible sur simple coup de fil au secrétariat de Berne (031)311 77 27.

Travailler ainsi selon ses affinités autour d'un même projet d'utilité publique constitue une expérience enrichissante, tant au niveau de la motivation et du partage des convictions que dans l'échange des bénévoles venant des quatre coins du monde.

RÉDACTION
Av. Juste-Olivier 11
CH-1006 Lausanne
CCP 10-10580-2

FSF
Frères sans frontières
Case postale 129
CH-1709 Fribourg
CCP 17-7786-4

GVOM
« La Joliette »
Chemin des Bolets
CH-2013 Colombier
CCP 10-20968-7

ÉIRÉNÉ
Service chrétien international pour la paix
Comité suisse CP 2262
CH-2302 La Chaux-de-Fonds
CCP 23-5046-2

Changement d'adresse
prière de l'annoncer directement au Mouvement concerné

INTERROGATION parait huit fois par année
Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Impression:
Imprimerie Glasson SA – Rue de la Léchère 10 – CH-1630 Bulle